

ENTRÉE LIBRE

Réforme Axworthy

RÉDUIRE LA VIE AU MINIMUM

Le gouvernement fédéral prépare actuellement une réforme de la sécurité sociale au Canada. Le programme d'assurance-chômage deviendra de moins en moins accessible et l'aide sociale sera transformée en mesures d'intégration à rabais au marché du travail. Ces éléments majeurs de la réforme auront pour conséquence de réduire au minimum les conditions de vie d'une large couche de la population.

Le dernier budget fédéral du ministre Paul Martin est en quelque sorte l'entrée en jeu de la réforme Axworthy. Les nouvelles mesures de réduction du déficit pour l'année financière 1995-96 seront financées à 60% par les chômeurs canadiens, soit 2,4 milliards\$ sur 4,1 milliards\$. (...) Pour les trois prochaines années c'est 5,5 milliards\$ que le gouvernement fédéral va couper dans le budget de l'assurance-chômage. Cette compression budgétaire correspond presque au double de celle effectuée par le gouvernement conservateur un an plus tôt.

Libre-échange oblige

(...) Selon M. Georges Campeau, professeur en sciences juridiques à l'UQAM depuis 1990, on assiste une harmonisation progressive de notre programme avec celui des Etats-Unis, liée au libre-échange. Pour imiter nos voisins du sud, la réforme a d'abord permis au gouvernement fédéral de se retirer du financement de l'assurance-chômage. Celui-ci finançait du budget en 1988. Ce retrait a pour conséquence que seules les cotisations des employés et employeurs à la caisse de l'assurance-chômage permettent de financer les programmes de formation et d'employabilité et ce jusqu'à 15% du budget. Pourtant en 1989, le rapport De Grandpré sur l'adaptation au libre-échange préconisait pour financer la formation une taxe de 1% de la masse salariale des entreprises.

Aux Etats-Unis, on reçoit un montant de prestations équivalant en moyenne à 50% du salaire précédant le

début de la période de chômage. Au Canada, progressivement depuis 1990, ce taux est passé de 60% à 55% pour la très grande majorité des prestataires (...). Quant au pourcentage de personnes admissibles aux prestations au Canada, il s'est réduit passant de 85% en 1987 à moins de 65% en 1993. Aux Etats-Unis, on évalue ce pourcentage entre 25% et 40%.

L'individu responsable

La réforme Axworthy va faire supporter de plus en plus le fardeau du chômage, que plusieurs spécialistes qualifient de structurel, aux individus. Un groupe d'experts qui rencontraient le ministre Axworthy en avril dernier proposait d'éliminer les cotisations patronales au régime d'assurance-chômage car elles nuiraient à la création d'emplois. Il est à noter que les petites entreprises canadiennes ont obtenu la possibilité de réduire leurs cotisations de 1992 à 1995 pour une valeur totale de 495 millions\$. L'essentiel des propos radicaux du groupe d'experts consistait à dire que l'assurance-chômage devrait être une assurance à court terme pour un maximum de 26 semaines de prestations. Elle devrait se limiter aux personnes qui y cotisent le plus et qui y ont le moins recours pour possiblement devenir un pur programme d'assurance (...). Pour les personnes qui ont un travail précaire ou les sans-emploi de longue durée qui se voient projetés en plus grand nombre et plus rapidement vers l'aide sociale, on propose un programme minimal de sécurité du revenu.

Un maigre minimum

En 1989, 20% des personnes en chômage au Canada l'ont été pendant 6 mois ou plus comparativement à 30% en 1993. Les bénéficiaires de l'aide sociale ont constitué 6% de la population canadienne en 1981 et 10% en 1992. Les coûts du bien-être social ont doublé depuis 4 ans au Canada passant de 10 à 20 milliards\$. Malgré cela, le gouvernement fédéral s'apprête à faire une compression de 1,5 milliard\$ d'ici 3 ans à son Régime d'assistance publique du Canada (RAPC). Ce régime finance en moyenne 50% des coûts de l'aide sociale sous forme de transferts versés directement aux provinces. Avec la réforme Axworthy, le fédéral pourrait modifier ou abolir le RAPC.

Le gouvernement fédéral pourrait s'inspirer des recommandations de la Commission Macdonald qui, en 1985, proposait la création d'un régime universel de sécurité du revenu (RUSR). Ce régime remplacerait la participation financière fédérale à l'aide sociale et d'autres mesures telles que les allocations familiales, le crédit d'impôt au titre du conjoint et des enfants et les programmes fédéraux de logement social.

Projets pilotes

La proposition de Terre-Neuve dans le cadre de la réforme Axworthy semble s'inspirer de la vision de la Commission Macdonald. Cette province veut instituer un revenu de base pour les personnes qui ne pourraient pas être ad-

Sommaire

- Les cartes de fidélité : une attrappe?	p.3
- Partage du logement et aide sociale	p.4
- Élections municipales : sondage	p.6-7
- Un brin d'histoire : journaux d'époque	p.8
- Nicaragua et éducation	p.10
- Culturel : poésie et peinture	p. 11-12

missibles à l'assurance-chômage revue et corrigée sur le système américain, c'est-à-dire avoir un minimum de 20 semaines de travail pour un maximum de 35 semaines de prestations. Un adulte recevrait un revenu annuel de base de 3 000\$ (2 000\$ pour les moins de 25 ans) auquel s'ajouterait un supplément de revenu ("Work supplement"), correspondant à 20% de l'argent gagné par un travailleur, jusqu'à un maximum de 2 000\$. Autrement dit, une personne pourrait obtenir un maximum de 5 000\$ par année des gouvernements, qu'elle devrait obligatoirement combler par les revenus d'un travail jusqu'à concurrence de 10 000\$.

Le travail de force

Avec la réforme Axworthy et les changements qui semblent s'opérer dans les programmes d'aide sociale, le Régime d'assistance publique du Canada, comme on l'a vu précédemment, pourrait y laisser sa peau. Avec lui disparaîtrait une clause qui empêche actuellement les provinces, dans la gestion de leurs programmes d'aide sociale, d'obliger une personne à participer à un programme d'employabilité sous peine de se voir priver de prestations. Pourrait-on voir réapparaître le débat lancé par l'U

nion des municipalités l'an dernier sur la question du bénévolat forcé?

La réforme Axworthy confirme et accentue la tendance qui s'opère depuis plusieurs années à modifier les programmes de sécurité sociale vers des mécanismes de sécurité du revenu. Ces mesures axées sur "l'incitation au travail" par divers programmes d'employabilité, dans un contexte où le chômage est élevé et les emplois sont rares, suscitent de nombreuses interrogations quant aux objectifs officiels d'adaptation et de réintégration de la main-d'oeuvre.

Cette politique consiste essentiellement à introduire une main-d'oeuvre à bon marché dans les lieux de travail et à la mettre en concurrence avec les gens qui ont un emploi régulier. Parallèlement, on assiste à un effritement des conditions de travail des personnes en emploi, les nombreux gels ou réductions de salaires et la réouverture des conventions collectives pour diminuer les avantages sociaux en sont des illustrations. Ainsi assistons-nous à un abaissement général des conditions de travail et de vie.

Yvon Diné

Tiré de "Rebelles" - Été 1994

ÉDITORIAL

LE CIRQUE CONTINUE..

Et vlan ! Voilà qu'on nous annonce le plus sérieusement du monde la fermeture d'un des deux hôpitaux dans Sherbrooke (soit St-Vincent de Paul ou l'Hôtel Dieu) et ce, en nous disant qu'il n'y aura pas de baisse de services ! Faut l'faire...

La logique implacable des gouvernements, tant fédéral que provincial, est d'une simplicité tout à fait désarmante ; nous avons un déficit et une dette si importante qu'il faut couper dans les dépenses. Point. Et dire que même la Régie Régionale en Estrie embarque dans cette logique... La Régie n'a même pas eu le courage de dénoncer les coupures. Bien au contraire !

Mais voilà, quelques remarques qui portent à réfléchir sur les décisions prises par nos "bons représentants politiques gouvernant pour l'ensemble de la population" ;

1) Selon les chiffres même de Statistique Canada (qu'on ne peut sûrement pas "taxer" de gauchiste), les causes de l'augmentation de la dette canadienne depuis 1975 sont attribuables à 50% aux hauts taux d'intérêts (décidés volontairement par la Banque du Canada...), 44% aux abris fiscaux et **seulement 6% aux différents programmes sociaux !!!**

2) Depuis quelques années déjà, les taux d'imposition sur l'impôt ont diminué pour les personnes ayant des revenus élevés.

3) Les dépenses "improductives et questionnantes socialement" continuent à polluer les finances publiques tels la gestion des taxes à la consommation (TPS-TVQ), les pensions à vie des députés, l'investissement encore élevé dans les forces armées, etc...

4) La baisse des gens en emploi diminue les revenus du gouvernement tout en augmentant les dépenses dans les programmes sociaux. Pourtant, les gouvernements n'ont aucune véritable politique de création d'emplois et encore moins un objectif de plein emploi...

Un problème capital...

Pour nous le problème n'en est pas un principalement de dépenses mais de revenus. Les gouvernements contribuent, par leurs différentes décisions, à alourdir la dette publique tout en justifiant leurs décisions de couper à partir de cette même dette... Et la pauvreté continue à augmenter avec ses conséquences dramatiques pour de plus en plus de gens. Mais quand vont-ils s'arrêter ?

Si nous identifions les revenus comme le problème principal nous disons cela dans les cadres actuels du système économique et politique en place, bref dans un système capitaliste. **Cependant, nous partageons avec de plus en plus de personnes l'idée que "le problème n'est pas fiscal, c'est le capital"**

Alors, quand poserons-nous les gestes en conséquence ?

L'équipe du journal

LA DICTATURE C'EST FERME TA GEULE



LEUR DÉMOCRATIE C'EST CAUSE TOUJOURS...

Billet

Position du Regroupement des citoyens et citoyenne de Sherbrooke (R.C.S.)

Lors d'une rencontre de M. Alain Leclerc, conseiller municipal du R.C.S. dans le district du Vieux Nord ainsi que M. Michel Bousquet président du R.C.S., ceux-ci ont déclaré qu'une des causes du haut taux de chômage et de la pauvreté grandissante découle du fait que le maire Gervais a sabordé les sociétés de développement (économie, tourisme, culture et industrie) et ce, dans le but de mieux contrôler ces secteurs de développement à Sherbrooke.

Mais selon eux, ce n'est pas seulement au maire et ses acolytes de s'occuper du développement économique. Le maire doit principalement effectuer un travail de concertation et de lobbying pour favoriser la création d'emploi.

Décentralisation des dossiers

Le R.C.S. propose de décentraliser certains dossiers traités par la ville de Sherbrooke et faire participer les citoyens et les citoyennes et ce, par la mise sur pied de commissions permanentes rattachées au Conseil municipal. Ces commissions pourraient se rencontrer une fois par mois et toucher différents dossiers tels l'habitation, le loisirs, l'environnement, le transport public, etc..

D'après le R.C.S., une véritable politique du transport en commun axée sur la complémentarité (pistes cyclables, voies piétonnières et rues) répondrait davantage aux besoins réels des citoyens et citoyennes.

La politique culturelle est inexistante à Sherbrooke car, selon le regroupement, les budgets alloués ne vont pas aux créateurs mais à de grosses institutions comme l'Orchestre Mondiale des Jeunesses Musicales.

Environnement aquatique et qualité de l'air

Du côté de l'environnement, les priorités sont l'assainissement des rivières St-François et Magog ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air diminuée par des industries tels l'Américan Itrite ou la fonderie Audritz-Bauer. La ville a la responsabilité de voir à la dépollution quitte à demander l'appui aux ministères concernés.

Enfin, le R.C.S. propose de s'appuyer sur les initiatives locales venant des groupes coopératifs et associatifs de citoyens et citoyennes afin de trouver des pistes de solutions au chômage et à la pauvreté d'ici l'an 2000.

Finalement, ceux et celles rencontrés lors de ma démarche veulent que les citoyens et citoyennes, en travaillant davantage à leur épanouissement et l'amélioration de leur qualité de vie puissent devenir des acteurs de leur développement global à Sherbrooke. Travailler pour un meilleur avenir demande du courage, de l'imagination, de la solidarité et de la persévérance.

Jean-Jacques Leroux

Journal communautaire

journal bimestriel

**ENTRÉE
LIBRE**

187 Laurier
local 317 (3^e étage), J1H 4Z4
Tél.: 821-2270

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Équipe de rédaction

Maryse Dumont
Normand Gilbert

Collaborateurs-trices

Yves Couturier
Sylvain Janvier
Jean-Jacques Leroux
Patrick Nicol
Philippe Poisson
Alain Robert
Yves Lawler

Editeur : La Voix Fermée

Impression : The Record

Mise en page : Maryse Dumont
Normand Gilbert

Distribution : Distribution
publicitaires Estrie

Poste Publication: Enrg.# 7082

Dépôt légal, troisième trimestre 1994
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité
par les Queen et St-Joseph (ouest),
Le Phare (sud) et la rivière St-François (est)

LE REFUS DE LA MISÈRE... ET LE COURAGE DES DÉMUNIS

Le 17 octobre dernier, la Place de la Cité à Sherbrooke a été la scène d'une manifestation soulignant la Journée mondiale du refus de la misère. Organisée par ATD (Aide à toute détresse) Quart Monde, avec la collaboration de Caritas, du Service de Pastorale Sociale et d'autres organismes, cette manifestation d'appui envers les plus démunis se voulait aussi un geste de solidarité avec d'autres activités semblables qui se tenaient ailleurs au Québec. À New-York, des délégués de familles pauvres provenant de plus de 40 pays rencontraient, simultanément, le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies.

Des préjugés tenaces

On y a parlé du courage des plus démunis: les témoignages nous présentaient des cas concrets de détresse... et de volonté de s'en sortir. Mais il se trouve hélas encore bien des gens qui pensent que les "B.S." sont des paresseux et que les chômeurs sont vaguement responsables de leur situation. Pourtant, selon la Table d'action contre l'appau-

vrissement de l'Estrie (TACEA), les personnes les plus démunies sont les dernières à pouvoir profiter des créations d'emplois. Des centaines de personnes très qualifiées sont aussi à la recherche d'un emploi: il suffit de publier une offre d'emploi pour s'en rendre compte.

Il y a plus de 18 000 ménages vivant de l'aide sociale en Estrie. Plus des milliers de chômeurs qui ont plus ou moins

de chance de se trouver un travail... ou de se retrouver à l'aide sociale. Plus des milliers de personnes travaillant au salaire minimum (6\$/heure), plus des milliers de laissés-pour-compte sans statut ni place dans les statistiques (jeunes diplômés sans travail, etc.). Combien sont-ils, ces gens qui, chez nous, ont toutes les difficultés du monde à joindre les deux bouts, à nourrir convenablement les enfants, à honorer les échéances inévitables (téléphone, électricité, loyer, etc.) ? À l'ACEF Estrie, à chaque jour, nous constatons les effets pernicieux de la pauvreté. Et nous applaudissons à toutes les manifestations de solidarité ou de la générosité.

Faut-il aussi punir les démunis?

Parmi ces gens à faible revenu, un grand

nombre, tôt ou tard, ne peuvent plus payer les services essentiels avant échéance. Commence alors une série de problèmes avec Bell, Hydro-Québec ou Hydro-Sherbrooke. Dans bien des cas, cela se termine par une coupure de service, puis des discussions difficiles pour obtenir le rebranchement. Ces distributeurs ont des services de recouvrement dont le mandat est clair et net: se faire payer. On ne peut pas les blâmer... mais on peut espérer d'eux une attitude d'ouverture, de compassion humanitaire qui n'existe pas toujours. Puis est-il vraiment logique de priver d'électricité toute une famille, pour des dettes parfois minimes, parce qu'on exige un paiement immédiat irréaliste sans tenir compte de la situation financière réelle de cette famille?

Des gestes concrets sont attendus!

L'ACEF Estrie (et

bien d'autres organismes) demande depuis des années que Hydro-Sherbrooke mette fin à la pratique des coupures d'électricité en hiver, dans les logements habités, comme l'a fait Hydro-Québec. Les candidats à la prochaine élection municipale ont là l'occasion d'affirmer leur souci d'une meilleure justice sociale. Les cas ne sont finalement pas très nombreux: il est donc erroné de penser que les sommes d'argent en jeu ont un impact significatif sur les bilans. Nous espérons aussi que tous ces fournisseurs admettent que les services essentiels doivent être gérés de façon plus humanitaire, par exemple lors des discussions pour le rebranchement. Voilà une façon simple de contribuer à la diminution des effets négatifs de la pauvreté, faute de pouvoir éliminer la pauvreté rapidement.

Alain Robert,
ACEF Estrie

CARTE DE FIDÉLITÉ: AVANTAGE OU ATTRAPE?

Les cartes de fidélité sont ces diverses cartes de membre qui vous permettent d'accumuler des points, des miles aériens, des rabais pour l'achat d'une auto, etc. En fait, il s'agit d'une actualisation de la bonne vieille recette des dollars Canadian Tire.

Comme vous le savez, les consommateurs et consommatrices vivent une baisse de leur pouvoir d'achat depuis dix

ans. Ils ne peuvent consommer davantage. Le seul moyen qu'ont les commerçants pour accroître leur part de marché est donc d'attirer la clientèle dans leur commerce et de travailler à la conserver. L'objectif des cartes de fidélisation est de vous faire acheter dans un magasin plutôt qu'un autre sans comparer les prix. En d'autres mots, fidéliser la clientèle, c'est la convaincre de ne plus faire jouer la concurrence.

MILES AÉRIENS: Un voyage Montréal-Miami pour vous et votre conjoint nécessitera plus de 110 000\$ d'achats en épicerie, essence, etc.

20\$ d'achat = 1 mile aérien

Aller-retour Montréal/Miami pour deux personnes = 5 652 miles aériens.

5 652 miles aériens

X 20\$

= 113 040 d'achats!

CARTES À POINTS: Un simple certificat-cadeau de 20\$ vous obligera à dépenser 500\$ en achats dans un magasin, soit 4% en "cadeaux". Le moindre solde ou rabais spécial d'un concurrent vous avantage à plus de 4%.

1\$ = 100 points

Certificat-cadeau de 20 \$ nécessite 50 000 points.

Il faut donc dépenser 500\$ pour obtenir un certificat-cadeau de 20\$.

AVANTAGE OU ATTRAPE?

Ces cartes de fidélité vous sont avantageuses seulement si vous gardez la bonne habitude de comparer les prix d'un magasin à l'autre. Comme vous le verrez dans les calculs qui suivent, les "cadeaux" offerts ne représentent qu'une très faible proportion du prix d'achat des biens. Une ristourne de 4%, sous la forme de "cadeaux", de miles aériens, ou de rabais cumulables pour l'achat d'une auto, par exemple, c'est très peu comparativement aux économies que vous feriez en dénichant la bonne aubaine. Elles sont par contre des attrapes dès que vous magasinez en tenant compte d'un hypothétique voyage en Floride ou d'un cadeau quelconque.

En clair, l'objectif des commerçants est de nous inciter à consommer davantage dans leur magasin. Le "cadeau" n'est qu'une nouvelle façon de vous offrir des rabais qui, il faut le dire, sont souvent moins avantageux qu'un bon "spécial" dans un commerce concurrent.

Yves Couturier

Service budgétaire populaire de l'Estrie

PARENTRAIDE SHERBROOKE À L'HONNEUR!

Réjeanne Fournier, Hélène Caouette et Line Saint-Onge (à gauche), responsables du groupe PARENTRAIDE SHERBROOKE, reçoivent de Célyne Mulouin, directrice provinciale du service PARENTRAIDE, le trophée de l'excellence. En 8 ans d'activités, PARENTRAIDE SHERBROOKE a compté 1 151 présences de parents à ses rencontres d'entraide. Ce groupe dessert Sherbrooke et les villes environnantes. PARENTRAIDE travaille à l'amélioration des relations parent-enfant.



UNE COUPURE AUX 120 000 VISAGES...

La coupure pour partage de logement a un impact désastreux pour les personnes assistées sociales. Voilà un constat tiré depuis longtemps par les personnes qui vivent cette coupure et par les organisations qui les défendent. Mais la sortie d'un rapport du Protecteur du citoyen et la publicisation que le FRAPU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) en a fait ont permis de relancer le débat.

Le bureau du Protecteur avait décidé de ne pas médiatiser ce rapport, sorti le 20 juillet, parce qu'il ne voulait pas interférer durant la campagne électorale. Mais le FRAPU s'est associé au Front com-

mun des personnes assistées sociales pour le rendre public en conférence de presse, le 23 août, dans les locaux de "Multi-Caf", la cafétéria communautaire de Côtés-des-Neiges, à Montréal.

Plus de 120 000 ménages subissent actuellement une coupure de 100\$ par mois lorsqu'ils partagent un logement. Cette mesure, mise en place avec la réforme de l'aide sociale, prive au total ces ménages de près 150 millions de dollars par an. Selon le Rapport du Protecteur du citoyen, alors que les gens cohabitent pour mieux vivre, une telle coupure a "comme conséquence de les appauvrir davantage".

En publicisant ce rapport, les groupes ont critiqué le Parti Québécois qui ne s'est engagé qu'à abolir graduellement cette coupure pour les familles monoparentales et peut-être les personnes seules à qui il manque quelques années pour recevoir la pension de vieillesse, soit à peine 20% des personnes pénalisées. Et pourtant, madame Louise Harel, maintenant ministre de la Concertation et de l'Emploi, ne se gênait pas pour la qualifier haut et fort de "taxe à la débrouillardise" lorsqu'elle était dans l'opposition.

Tiré de Le FRAPU frappe encore! octobre 1994, no 60, p.9.

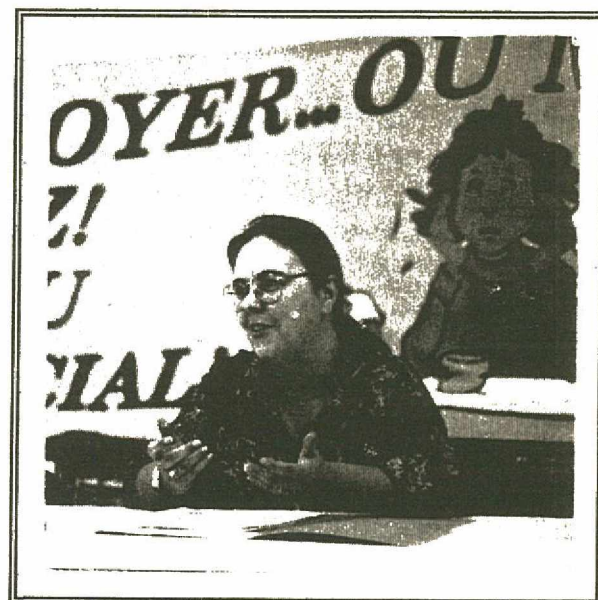


Photo: Le FRAPU frappe encore! (archives)

Sylvie Bergeron a témoigné de l'impact de la coupure pour partage de logement en conférence de presse. Le 100\$ qu'elle se voit coupée par mois annule complètement le 100\$ qu'elle reçoit en participant à une mesure d'employabilité!

SONY... La musique a un nom, celui de l'exploitation!

Le 16 avril dernier, 250 travailleurs et travailleuses de la Sony Corporation située dans la maquiladora de Nuevo Laredo au Mexique furent attaqué-e-s par la police lors d'une manifestation pacifique. Leur protestation ciblait les intentions de la compagnie de truquer les élections du syndicat.

Les insatisfactions des ouvriers et ouvrières commencèrent au mois de

janvier lorsque Sony a congédié six délégué-e-s syndicaux qui s'opposaient aux tendances antidémocratiques de certain-e-s membres du syndicat pro-patrons. S'ajouta à cette situation, l'imposition d'un nouvel horaire de travail de six jours par semaine incluant les samedis et dimanches.

Le 14 avril, les représentant-e-s syndicaux pro-patrons annoncèrent la

tenue d'élections au syndicat. Lors de ces élections, la compagnie s'ingéra et demanda aux ouvriers et ouvrières de se placer en deux lignes devant les représentant-e-s de leur choix. Beaucoup de pression fut exercée pour faire élire les représentant-e-s pro-patrons.

Le 16 avril, une manifestation fut donc organisée pour demander la tenue de nouvelles élections

secrètes et justes. Vers midi, le maire de Nuevo Laredo appela sa police.

Quarante policiers chargèrent les ouvriers et ouvrières à grands coups de matraques. Plusieurs travailleurs et travailleuses furent blessé-e-s dont un qui a dû être conduit à l'hôpital pour blessures à la tête.

Depuis ces événements, plusieurs groupes de solidarité dont la Coalition pour la justice dans les Maquiladoras ont logé des plaintes contre Sony devant le Bureau national d'administration. Ce bureau est chargé par le Département américain du travail de l'implantation des modalités concernant les questions du travail dans le cadre du libre échange Canada-USA-Mexique (ALÉNA).

Lorsque le traité de libre échange était sur le point d'être signé, ont a promis à la population que les droits des travailleurs et travailleuses seraient respectés. En révélant au grand jour la situation des ouvriers et ouvrières de Sony, les gens pourront constater que nos dirigeant-

e-s laissent les compagnies se servir de l'ALÉNA pour violer les droits des travailleurs et travailleuses.

Philippe Poisson

Traduction et adaptation d'un article paru dans le journal People's Tribune le 16 mai 1994. Ce journal s'oppose au système économique actuel. Il est voué à l'éducation politique de la classe populaire.

La lutte ouvrière contre la Sony

Voici les événements de la lutte contre Sony depuis l'assaut policier du 16 avril 1994:

- 17 avril 1994: 150 ouvrières et ouvriers continuent à protester devant l'usine.
- 18 avril 1994: 300 ouvriers et ouvrières bloquent les entrées de six des sept usines de Sony à Nuevo Laredo. La compagnie tentera de briser les rangs ouvriers avec des autobus remplies de scabs. Les autobus n'ont pas passé.
- 19 avril 1994: La police disperse 100 manifestant-e-s mais l'usine doit arrêter sa production parce que la majorité des travailleurs et travailleuses ne sont pas à l'ouvrage.
- 20 avril 1994: Un journal local publie une liste de 36 personnes comme étant les responsables de l'arrêt de travail. La compagnie demandait que ces travailleurs et travailleuses soient mis en prison et qu'ils et elles remboursent la compagnie pour les argents perdus.

Depuis ce temps...

La lutte des ouvriers et ouvrières pour obtenir des élections secrètes et justes ainsi que l'abolition de l'horaire de travail de six jours se continue. Un camarade de la Coalition pour la justice dans les Maquiladoras m'a confirmé que des appuis arrivent de toutes parts. Plusieurs journaux américains et mexicains ont fait état de la lutte des travailleurs et travailleuses de Sony qui est malheureusement peu connue au Québec.

**VOTRE
DON
VA
LOIN**

Grâce à vous, Développement et Paix soutient, dans le tiers monde, l'action de partenaires courageux qui luttent pour un monde plus juste.

Votre don va loin!

**DÉVELOPPEMENT
ET PAIX**

5633, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1N 1A3
(514) 257-8711

Médias

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE

Vous n'êtes pas sans remarquer que les médias nous parlent régulièrement d'Autoroute électronique. Dernièrement, avec les décisions prises par le CRTC et qui décloisonnent le monde des télécommunications, nous avons appris que les câblodistributeurs pourront désormais entrer en concurrence avec les compagnies de téléphones sur les marchés locaux, et les compagnies de téléphones, comme Bell Northern par exemple (qui vient de mettre au point une technologie de vidéo à la demande) pourront se lancer dans la distribution.

Mais on devrait plutôt parler d'"Autoroutes électroniques", car il y en a plusieurs en projet, en construction ou déjà là comme le réseau INTERNET (américain) existant depuis 20 ans, qui relie, grâce à des réseaux équivalents comme CANET au Canada ou RISQ au Québec, la plupart des grandes universités non seulement en Amérique du nord, mais aussi dans plus de 90 pays dans le monde. Quatre autres projets devraient voir le jour au Canada d'ici l'an 2 000. Ce sont: UBI (Vidéotron), SIRIUS (alliance STENTOR), TELEDISC (MICROSOFT) et CANARIE (pilote par le gouvernement fédéral). À cela s'ajoutent les réseaux téléphoniques et ceux des différents câblodistributeurs qui ont déjà le potentiel de devenir des autoroutes électroniques. En fait, cette "Autoroute" avec un grand "A" n'est rien d'autre que l'interconnexion de tous ces réseaux, lesquels, grâce aux énormes progrès technologiques réalisés, comme la compression numérique par exemple, devraient permettre théoriquement à tous les foyers d'avoir accès à une gamme de services tels que: consulter des banques de données, faire des transactions bancaires courantes, visionner des films à la demande, réserver un siège d'avion ou de théâtre, participer de façon interactive à des jeux télévisés et bien d'autres encore.

La charrie avant les boeufs

Née de la convergence technologique des différents secteurs de l'information et des communications, l'autoroute électronique fait partie du processus irréversible d'informatisation de notre société et, qu'on le veuille ou non, elle modifiera notre vie quotidienne dans un avenir plus ou moins rapproché. Pourtant, tout n'ira pas sans heurt, et déjà à peine le départ donné, plusieurs problèmes surgissent, notamment sur ce qui va circuler sur cette fameuse autoroute. Car il semble pour le moment que l'on préfère investir dans la quincaillerie plutôt que dans le contenu; "... les seules personnes qui ont droit de cité de nos jours sont les gens d'affaires, les ingénieurs et les gestionnaires."¹

Tous ces décideurs n'ont pas trop l'air de se préoccuper de l'impact social et culturel que l'autoroute électronique représente. Avec l'émergence de monopoles, comme celui de ROGERS COMMUNICATION par exemple, on est en droit de se demander si le CRTC va être en mesure de contrôler et de réglementer dans ce bas monde des télécommunications. Car si, comme on nous le promet pour bientôt, tout ce qui est "information" circulera sur cette autoroute. Qu'en sera-t-il de l'accès universel, des contenus culturels ou de la protection des renseignements personnels, pour ne citer que ceux-là?

Armand Rosso
pour le CPDE

1. Pierre Trudel, INTERFACE no 5, sept./oct. 1994, p.11.

Opinion référendaire

Les dangers de se dire non

Partout autour, de tous les côtés, j'entends parler de la catastrophe qui s'abattra d'un coup sur le Québec le jour de son éventuelle non-dépendance. J'entends aussi que ce désir d'autonomie qu'ont beaucoup de Québécois est mal, parce que si réalisé, il deviendrait crime contre l'humanité, déclencheur d'apocalypse. Tout ça si le Québec se dit oui. Et s'il se disait non? Pour moi, il y aurait crime réel, celui d'un peuple contre lui-même, suivi d'une catastrophe non moins réelle.

D'après certains, il faudrait éviter le référendum, mais cette solution facile, qui revient à jouer à l'autruche et à l'innocent, ne berne personne: tout le monde sait que ça voudrait dire non. Et si le Québec se dit non, il sera bien ridicule ensuite d'exiger du Canada une attention particulière, de réclamer des droits. Le Canada rira bien fort (et il aura raison), à grands coups de claques sur nos têtes (comme il a toujours fait), et il s'occupera de nos affaires vu que l'on aura refusé de le faire nous-mêmes. Politiquement, ce sera l'enfer. Un enfer que l'on connaît bien, celui du Québécois tèteux, quêté, sans colonne, dos courbé: DÉPENDANT.

LE REFUS D'UNE IDENTITÉ

Au quotidien, on se retrouvera dans un Québec qui s'est encore refusé une identité. Veux,

veux pas, ça donne pas envie de se voir la face; on baissera la tête. Difficile de créer quand on a honte de ce que l'on est, quand on aime mieux être rien ou n'importe quoi. La culture (l'âme) en prend un coup. Dos courbés, têtes baissées, donc les yeux par terre, difficile de voir loin. Le progrès (la vie) en prend un coup.

Difficile d'accepter et d'aimer les autres quand on ne s'accepte ni ne s'aime soi-même. Difficile d'avoir les bras ouverts, tendus vers l'autre et l'avenir, quand on les a laissés tomber. Le racisme va augmenter.

Dos courbés, têtes baissées, les yeux par terre, les bras ballants: difficile de construire, mais on peut encore cracher sur plus petit que soi, comme accuser les pauvres de la grande faillite du grand Canada. Ça peut toujours donner l'impression de s'enlever un peu de poids sur la conscience de n'avoir pas pris ses responsabilités face à une société malade et mal gérée. (Oui malade, quand on voit les riches s'enrichir, les pauvres s'appauvrir, quand on voit, tous les jours, dans la rue, le tissu social se désintégrer. On peut se demander où elle est cette qualité de vie au Québec-dans-le-Canada? À Toronto peut-être?)

UNE JEUNESSE QUI N'A PLUS DE RÊVES

Difficile pour un enfant de rê-

ver quand, autour de lui, au lieu de parler de construction, d'ouverture sur le monde, de progrès, on ne parle plus. Quand l'ambition s'arrête à un barrage ou à une tondeuse à gazon, l'enfant ne rêve plus. Il se pique jusqu'à temps qu'il crève, ou il se tire une balle dans la tête. Le suicide chez les jeunes va augmenter.

Si le Québec se dit non, je vais peut-être déménager. Et si on me demande d'où je viens, je dirai: mon pays ce n'est pas un pays, c'est une boulangerie méprisée qui meurt, où les petits pains affaiblis se font manger la laine sur leurs dos de moutons noirs. Parce que ses habitants ont eu peur d'exister, parce que ses enfants ne rêvent pas. Ce sera triste mais moins pire que d'entendre Chretien dire que tout ce qu'un Québécois veut, c'est travailler à la sueur de son front pour mettre du beurre sur la table. Est-ce que monsieur Chretien travaille à la sueur de son front? Ou prend-il les Québécois pour des attardés qui croient encore aux discours d'un autre siècle destinés à ceux que l'on veut contrôler et exploiter?

Je crois que ce que tout être humain veut, c'est vivre, vivre comme dans un rêve, bâtir, progresser, évoluer avec les autres. Alors du beurre, il devrait en avoir pour tout le monde.

Audrey Benoît
"top model" québécois

tiré de *La Presse*,
samedi 17 septembre 1994

ENCORE UNE RÉFORME DU PROFIT...

Le projet de réforme des programmes sociaux du Ministère Fédéral Lloyd Axworthy, du Développement et du perfectionnement des ressources humaines n'est rien d'autre qu'un coup de pied dans le filet de protection sociale et dans les acquis sociaux qui touchent l'ensemble de la population, dont les droits des plus démunis de notre société.

Déjà, tant au Québec que dans le reste du Canada, des groupes de pression se sont prononcés contre ce projet de réforme et ce, dans le but de contrer le désengagement de l'État fédéral. Mais pendant ce temps...

Le chantage économique est déjà commencé: on recommande d'effectuer des coupures dans les budgets alloués

aux provinces pour l'éducation post-secondaire, réduisant ainsi l'accessibilité au niveau universitaire, tout en augmentant l'endettement des étudiants et étudiantes, et ce, en leur faisant payer le prix de ces coupures. Au niveau des prestations d'assurance-chômage et de la Sécurité du Revenu, l'on assiste à un retour forcé sur le marché du travail des sans-emplois et l'obligation d'accepter des emplois à salaire réduit et sous-payé et ce, en vue d'éliminer le salaire minimum. Le fédéral vise-t-il à créer de nouveaux emplois? Sa stratégie est plutôt de diviser la population pour ainsi éteindre les feux de la contestation par tous les moyens, particulièrement en calmant l'opinion publique.

FUTURS PROJETS DE LOIS

Des "consultations" viendront amortir le choc des idées jusqu'en décembre pour ensuite en arriver à de futurs projets de lois à paraître au printemps 95. Pendant ce temps, l'on pourra avoir l'occasion de visiter, via le câble, les "réalisations" de projets d'emplois créés et sous-payés pour les chômeurs et chômeuses ainsi que les assistés sociaux à travers les provinces et ce, dans le but ultime de choisir les meilleures entreprises et établissements intéressés à s'y soumettre et/ou en profiter... Pour ensuite se justifier de réduire le déficit fédéral d'environ 25 milliards d'ici 1997.

Sylvain Janvier

L'électricité: une nouvelle façon de taxer?

Depuis le début de la campagne électorale, plusieurs intervenants et intervenantes ont vanté l'excellente performance financière d'Hydro-Sherbrooke. On a, à de multiples reprises, souligné que grâce aux surplus financiers de cet organisme, les comptes de taxes des citoyens et citoyennes s'en trouvaient diminués. Est-ce là le rôle de cette entreprise publique?

Hydro-Sherbrooke a été créée en 1908 pour offrir à la population le meilleur service d'électricité au plus bas coût possible. Nos élu-e-s municipaux semblent toutefois avoir détourné ce mandat au cours des années afin de gérer Hydro-Sherbrooke comme si c'était une entreprise dont le but est de faire épargner des taxes aux contribuables.

Par exemple, le candidat à la mairie, Jean Perrault, en parlant des facteurs qui font que le taux de taxation n'avait pas augmenté, indiquait: «à cela s'ajoutent les recettes générées par Hydro-Sherbrooke qui ont atteint 12 millions \$ l'an dernier et qui ont permis à la Ville de maintenir le taux de taxation à son niveau actuel.»¹

Comme l'a aussi souligné Serge Racine, président de Shermag et ancien directeur général de la ville, «Hydro-Sherbrooke est un atout extraordinaire. [...] Les revenus d'Hydro, faut pas se le cacher, c'est une taxe indirecte.»²

Une taxe indirecte?

Utiliser un service essentiel comme forme de taxation, c'est inadmissible. En vendant son électricité à un prix beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en réalité, l'ensemble de la population a assumé des coûts supplémentaires, ce qui a permis de faire économiser aux payeurs de taxes 12 millions \$ l'an dernier.

Bien qu'à première vue, on puisse penser que tout cela revient au même, il faut savoir que cette forme de taxation indirecte est beaucoup plus injuste que la taxation foncière. En effet, la taxe foncière est fondée sur le facteur de la richesse: plus un

immeuble vaut cher, plus on paie. Un immeuble évalué à 50,000\$ coûte 10 fois moins cher en taxes que celui valant 500,000\$.

Par contre, le coût de l'électricité n'a rien à voir avec la richesse: un kW/heure coûte le même prix pour les pauvres que pour les riches. Toutefois, la facture mensuelle de 50\$ d'électricité d'une personne assistée sociale, qui a un revenu de 500\$ par mois, représente 10% de ce revenu alors que la même facture pour quelqu'un qui a une rémunération mensuelle de 5,000\$ équivaut à 1%.

En gonflant le prix d'un service essentiel, les plus pauvres et les petits propriétaires fonciers ont ainsi assumé financièrement une taxe de façon indirecte pour payer des services municipaux variés qu'auraient dû payer les grands propriétaires fonciers.

Les coupures en hiver

Mais ce n'est pas tout. En plus de profiter de la captivité de ses abonné-e-s, afin de les taxer injustement en haussant ses prix, Hydro-Sherbrooke ne se gêne pas pour jouer les «gros bras» auprès de ceux et celles qui n'ont pas les moyens d'assumer ces tarifs gonflés en leur coupant l'électricité et ce, même en hiver.

Couper l'électricité l'hiver au Québec à une personne qui n'a pas les moyens financiers de la payer est un acte d'inhumanité qui n'est pas plus justifiable aujourd'hui qu'il y a 30 ans lorsque les hôpitaux refusaient des malades pour les mêmes raisons.

Depuis l'an dernier, le gouvernement du Québec a dû contraindre Hydro-Québec de ne plus procéder à des

coupures d'électricité en hiver. Cette position fut prise suite au décès d'un abonné, mort de froid, à qui on avait coupé l'électricité. Faudra-t-il attendre une situation semblable avant que le Conseil de Ville de Sherbrooke agisse? Qu'attend-on pour déclarer que l'électricité est un service essentiel?

Pourtant, cette même Ville de Sherbrooke ne s'est jamais gênée pour proclamer haut et fort, pendant les conflits de travail avec ses employés municipaux que la fourniture de l'électricité est un service essentiel. Pourquoi est-ce un service essentiel lors des conflits de travail mais ça n'est plus un lorsque vient le temps de facturer aux abonnés?

Il ne faut jamais oublier qu'Hydro-Sherbrooke n'est pas une entreprise comme les autres: elle est en situation de monopole et les abonnés ne peuvent avoir recours à un autre fournisseur.

Il est temps de remettre les choses à leur place et de cesser de favoriser les riches au détriment des plus démunis. Nos élu-e-s municipaux doivent cesser de s'agenouiller devant les «lois» du marché afin de privilégier une plus grande justice sociale.

Le Conseil municipal doit prendre position afin de régler une fois pour toutes le problème que représente l'électricité à Sherbrooke. Il doit reconnaître réellement et concrètement que l'électricité est un service essentiel pour tout le monde. Il doit faire cesser, dès cette année, la pratique barbare des coupures d'électricité en hiver. Il doit cesser d'utiliser l'électricité comme une taxe indirecte et rétablir le prix de l'électricité au prix coûtant. Il doit reconnaître la rentabilité sociale d'Hydro-Sherbrooke et prévoir des aménagements pour ceux et celles qui sont dans l'incapacité financière de défrayer le coût total de ce service essentiel.

Roch Lafrance

¹ La Tribune, le 8 octobre 94, p. A3.

² La Tribune, le 19 octobre 94, p. 1.

Petit sondage amusant mais inquiétant tout à la fois, concernant les élections municipales sherbrookoises. En effet, votre journal communautaire Entrée Libre a mené un petit sondage téléphonique auprès de cent (100) personnes choisies au hasard habitant sur son territoire de distribution (Centre-sud-ouest) et ce, sans prétention "scientifique". Celui-ci a eu lieu les 10 et 11 octobre 1994, vingt-cinq (25) jours avant les élections comme tel. Des constats soulèvent quelques interrogations...

Collaboration au dossier et au sondage: Denise Grenier, Suzanne Labbé et Normand Gilbert

QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE LIBRE

(Données exprimées en terme de pourcentage-%)

1- Vous intéressez-vous à la politique municipale?

	Femmes	Hommes	Total
Beaucoup	2	8 %	4 %
Moyennement	16 %	14 %	15 %
Peu	36 %	24 %	32 %
Pas du tout	46 %	54 %	49 %
TOTAL	100 %	100 %	100%

2- Selon vous, à quel date aura lieu les prochaines élections municipales à Sherbrooke ?

Bonne date	48 %	32 %	42 %
Mauvaise date	52 %	68 %	58 %
TOTAL	100 %	100 %	100%

3- La majorité des candidats et candidates se présentant aux prochaines élections municipales à Sherbrooke n'appartiennent pas à un parti politique. Seriez-vous favorable à l'existence de plusieurs partis politiques sur la scène municipale de Sherbrooke ?

oui	13 %	22 %	16 %
non	33 %	22 %	29 %
ne sais pas	54 %	56 %	55 %
TOTAL	100%	100%	100%

4- Pour lequel des candidats suivants voteriez-vous au poste de maire de la ville de Sherbrooke ?

Paul Gervais	33 %	41 %	36 %
Jean Perreault	10 %	5 %	29 %
Aucun de ces candidats	57 %	54 %	56 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

1850: UN JOURNAL CENSURÉ

Au milieu du siècle dernier, il y avait, à Montréal, un bien mauvais journal. Un journal qui insultait le Pape, injuriait les politiciens et se plaignait des agissements des curés. Ce journal, c'était L'Avenir, fondé en 1847 "dans l'intérêt de la jeunesse", comme le disait son slogan. Ce n'était pas, au début, un journal de parti: ses fondateurs pensaient plutôt défendre les intérêts des commis et autres employés de bureau. Mais, très vite, il est devenu le journal du parti radical du Bas-Canada: le Parti Rouge. Rouge comme communiste? Mais non, rouge comme...libéral!

UNE ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Pour mieux situer le journal dans son contexte, il faut se remettre dans le bain du XIXe siècle. Les Américains et les Français avaient fait leur révolution à la fin du dix-huitième siècle (1776 et 1791, respectivement) et les principes de liberté, fraternité et égalité commençaient à faire le tour de l'Europe. En Pologne, en France et surtout en Italie, on avait vu des insurrections. L'Avenir avait toujours appuyé les libéraux européens. Au pays, il soutenait Papineau, de retour après l'exil qui avait suivi la rébellion de 1837. Dans le programme politique qu'il publie en août 1848, L'Avenir se prononce pour le droit de suffrage universel, une

éducation aussi répandue que possible et "la plus grande somme de liberté possible dans les limites de l'ordre et de la paix"; c'était le programme le plus progressiste dont on pouvait rêver à cette époque!

LE POUVOIR DE L'ÉGLISE

L'Église, elle, n'était pas libérale. La démocratie et le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes allaient à l'encontre de l'idée liée au pouvoir confié par Dieu aux monarques de la terre. Le clergé du Canada croyait aussi qu'il était en son devoir d'intervenir en politique, en influençant le vote, par exemple. D'ailleurs, le Pape lui-même était roi: il régnait sur ses États, avaient des sujets, une poli-

ce, des prisons... Les Rouges le comparaient au Tsar de Russie et à l'Empereur d'Autriche, les pires tyrans de l'époque. L'idéologie libérale, elle, demandait de séparer les choses. L'Église pourra s'occuper des âmes, les hommes (pas les femmes, quoique...) s'occuperont du reste! C'était l'idéologie de L'Avenir et c'est contre cette idéologie que l'Évêque de Montréal a décidé d'intervenir.

UNE LETTRE PASTORALE

Le 18 janvier 1849, Mgr Bourget publie une lettre pastorale dans laquelle il attaque les libéraux et L'Avenir: "Soyez fidèles à Dieu et respectez les autorités légitimement constituées(...). N'écoutez pas ceux qui vous adressent des discours séditeux (...). Ne lisez pas ces livres et ces papiers qui soufflent l'esprit de révolte, car ils sont les véhicules des doctrines empestées(...)."

Voilà ce qu'il a dit en public. En privé, il a été beaucoup plus clair. Au curé de St-Jacques l'Acghigan qui demandait des éclaircissements, il répond que les lecteurs de L'Avenir ne peuvent

être confessés et ne peuvent communier s'ils s'obstinent à encourager ce journal. À partir de cette date, les abonnés du journal auront bien des problèmes avec leur curé! En voici quelques exemples:

En octobre 1850, un paroissien de Sault-aux-Récollets accuse son curé d'avoir entrepris de chasser le médecin du village, lecteur de L'Avenir sympathique à "la cause du progrès". La tactique est simple: faire venir un autre médecin vers lequel on dirigera les paroissiens. La rumeur veut que les conditions suivantes soient respectées par le nouveau médecin: 1. On ira à la confesse, au curé, souvent; 2. On ne recevra pas L'Avenir; 3. On ne parlera pas contre les dimmes.

En novembre 1850, l'abbé Charles Chiniquy, figure importante de l'époque, monte en chaire "en froissant L'Avenir dans ses mains." Il demande aux abonnés de Longueuil de renvoyer L'Avenir et de lui préférer Les Mélanges Religieux, le journal de l'Église, car "il faut choisir entre Dieu et le Diable et ceux qui reçoivent un mauvais journal font aussi bien de rester chez eux et de ne pas venir à l'église!"

CONFESSE, SERMON ET PARTI CONSERVATEUR

Les curés se servaient de la confesse pour faire pression sur les paroissiens (et leurs épouses!) et les encourager à renvoyer L'Avenir. Ils utilisaient le sermon du dimanche pour attaquer les idées libérales et encourager le Parti conservateur...

À la longue, on peut dire que l'Église a gagné cette bataille. Le Parti rouge s'est éteint doucement dans les années 1860 et ce qui restait du Parti libéral s'est aligné vers le centre, pour finalement faire élire Laurier, en 1896. N'empêche, il est réconfortant de lire ces jeunes fous de 1850 lancer les idées sincères et ardentes qui les enflammaient, comme il est apeurant de voir jusqu'où le pouvoir incontesté peut mener.

Patrick Nicol

1. L'Avenir, 5 août 1848.
2. Mandements et lettres pastorales des évêques de Montréal, t.2, p.31.
3. Registre des lettres de Mgr Bourget, p.5, 306-308.
4. L'Avenir, 30 octobre 1850.
5. L'Avenir, 27 novembre 1850.

L'ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC: 40 ANS D'ACTIONS QUI COMPTENT

Depuis 40 ans, l'Association Diabète Québec (ADQ) poursuit sans relâche sa lutte contre le diabète par le financement de la recherche, l'information et l'aide personnalisée aux personnes diabétiques. Dès 1954, elle a clairement défini son rôle, permettant ainsi de faire en sorte que ses réalisations apportent une aide tangible aux personnes souffrant du diabète. Poursuivant toujours ses objectifs, et plus que jamais convaincue que "soigner c'est bien; prévenir c'est mieux", elle endossera dorénavant un nouveau cheval de bataille, celui de la prévention et du dépistage précoce.

Rappelons que depuis ses débuts, l'Association a toujours

encouragé les professionnels de la santé à acquérir de nouvelles connaissances et à améliorer les normes de traitement du diabète. La création d'un réseau de 32 centres d'enseignement pour diabétiques répartis dans toutes les régions du Québec et réalisée grâce à l'appui des établissements membres de l'Association des hôpitaux du Québec, a permis à l'ADQ de favoriser le bien-être général des diabétiques par l'acquisition et la diffusion de connaissances ayant trait à leur maladie.

La détermination de l'Association Diabète Québec a favorisé l'avancement de nombreuses recherches médicales et scientifiques sur le diabète comme l'expliquait le 22 septembre

dernier en conférence de presse son trésorier, monsieur Pierre de Grandpré: "Grâce à l'appui financier de partenaires corporatifs à notre campagne annuelle de financement, dont l'objectif est de 600 000\$ pour l'année en cours, nous avons été en mesure de développer un nombre impressionnant de programmes d'information et de sensibilisation sur le diabète, en plus de financer de nombreuses bourses de recherches sur cette maladie. L'Association a de plus constamment encouragé le développement de méthodes éducatives destinées à produire chez les personnes diabétiques une meilleure compréhension du diabète". Notons que l'Association Diabète Québec rejoint aussi la population en

Des réalisations marquantes

Active, méthodique et rigoureuse, l'Association a produit et déposé de nombreux mémoires auprès des instances concernées pour l'amélioration des conditions de vie des personnes diabétiques. Parmi les outils qu'elle a élaborés en matière de formation, mentionnons entre autres la réalisation d'une trentaine de videocassettes. Elle a aussi produit, en collaboration

avec l'Association canadienne du diabète, un carnet de santé pour les personnes atteintes de diabète, instrument très utile qui facilite la gestion de cette maladie.

Renseignements:
1-8000-361-3504

Équipement de bureau
QWERT Itée
SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE
LOCATION
985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079
SMITH CORONA

LA CARAVANE D'AMITIÉ QUÉBEC-CUBA

Un groupe de la région se joint au grand mouvement nord-américain d'aide au peuple cubain. Ce mouvement a pris son origine aux États-Unis il y a maintenant quatre ans. Cette initiative, appelée "Pasteurs pour la paix", est issue d'un groupe religieux du Minnesota qui a voulu s'opposer concrètement à l'embargo des États-Unis contre Cuba, embargo qui dure maintenant depuis plus de trente ans.

Ce blocus a coûté jusqu'à maintenant plus de 38 milliards de dollars au peuple cubain. Loin de se desserrer, l'étau américain cherche à étouffer encore plus Cuba. En effet, sous l'administration Bush, le blocus a été renforcé. Si auparavant il était interdit aux compagnies établies aux États-Unis de faire du commerce avec Cuba, il l'est maintenant pour leurs succursales hors de ce pays. C'est une ingérence dans les affaires internes des autres pays que le gouvernement Mulroney avait dénoncé avec raison. Cet embargo élargi interdit aussi l'entrée dans un port des États-Unis pour une période de six mois aux bateaux ayant accostés à Cuba.

UN EMBARGO ILLÉGAL

Selon monsieur John Philpot (secrétaire de l'association des juristes américains pour la section canadienne et coordonnateur d'une délégation multidisciplinaire québécoise qui a visité Cuba en novembre 1992 pour y étudier le respect des droits humains), cet embargo est illégal selon le droit international. D'ailleurs, l'assemblée générale de l'ONU a dénoncé à plusieurs reprises ce geste des Américains. Par exemple, le 24 novembre 1992, elle a dénoncé le blocus par un vote de 59 contre le blocus (incluant le Canada), 3 pour et 80 abstentions et le 3 novembre 1993, par un vote de 89 contre, 4 pour et 57 abstentions dont celle du Canada. Notre

comité a bien l'intention de faire pression sur le nouveau ministre des affaires étrangères à ce sujet. Le Canada doit manifester clairement son désaccord avec ce blocus.

Dans ce contexte d'embargo, la situation du peuple cubain est très difficile. S'il y a un sujet sur lequel la vaste majorité de la population cubaine s'entend, c'est bien sur le rejet de ce blocus. Les évêques catholiques de Cuba se sont officiellement prononcés contre ce geste des États-Unis. Ils demandent la levée de l'embargo, sans condition. Cela ne signifie pas qu'ils sont en accord avec tout ce qui se fait à Cuba. C'est dans le même esprit que nous joignons nos voix à la leur. Ce n'est pas aux États-Unis de décider de la politique interne de ce pays. Le peuple cubain est souverain et a droit de décider de son avenir sans ingérence étrangère. Nous, Québécois et Québécoises, sommes bien placés pour comprendre ce droit. Si le peuple cubain, comme le peuple haïtien ou sud-africain, demandait un embargo, la situation serait différente, mais tel n'est pas le cas.

UN APPEL À LA POPULATION

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le comité sherbrookoise de la caravane d'amitié Québec-Cuba lance un appel à la population de la région. Que pouvons-nous faire? Nous pouvons aider le peuple cubain de deux manières. Sur le plan politique, nous invitons nos concitoyens et concitoyennes à faire connaître leur désaccord avec le vote d'abstention du Canada en ce qui concerne l'embargo des États-Unis. Des lettres au député de la circonscription et au ministre des affaires étrangères, monsieur André Ouellet, constitueraient un excellent moyen de pression. Aussi nous ferons circuler une pétition (disponible au Carrefour de solidarité inter-

naionale) dans les rangs des organismes qui appuient la caravane de même que dans les cégeps et universités de la région.

Sur le plan économique, nous lançons un appel à l'aide. Cuba manque de tout. Dans la région, nous comptons ramasser des dons en argent pour acheter du lait en poudre, du matériel scolaire, des médicaments et des chambres à air pour bicyclettes (les dons en nature seront aussi acceptés). En ce qui concerne cette levée de fonds, les dons doivent parvenir au 555 rue Short au soin de la Caravane d'amitié Québec-Cuba avant le 10 novembre. Nous ne serons pas seuls, des camions et autobus scolaires partiront de partout aux États-Unis. Ils passeront à Washington pour une grande manifestation le 12 novembre et ensuite se dirigeront vers Montréal d'où partira le bateau pour Cuba le 19 novembre. Là-bas, l'aide sera remise à l'église catholique qui la distribuera. Soulignons que l'an dernier la caravane était composée de plus d'une centaine de véhicules transportant 140 tonnes de matériel divers, dont 3 provenaient du Canada.

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE DÉSASTREUSE

De plus en plus de gens s'opposent à l'embargo, ce qui explique en bonne partie l'exode récent de cubains. Aux États-Unis, un membre du congrès, monsieur Charles Rangel, a présenté un projet de loi demandant la fin inconditionnelle du blocus. Il a reçu plusieurs appuis dont celui du pasteur Jesse Jackson et de monsieur Shlesinger, conseiller du président Kennedy dans les années soixantes. Mentionnons qu'au Canada, le ministre des affaires étrangères, monsieur André Ouellet, a souligné qu'il est temps de tourner la page sur l'histoire cubaine et de révoquer l'interdiction de l'aide à Cuba. Que le blocus cesse et faisons confiance au peuple cubain pour assumer son avenir.

Vous et vos droits

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision d'un juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

"Quelqu'un se blesse en travaillant bénévolement pour vous; êtes-vous responsable?"

FAITS:

Un individu demande à son collègue de travail s'il voulait bien lui aider à abattre quelques arbres sur son terrain.

C'est après avoir coupé quelques arbres que le monsieur a commencé à émonder un arbre dont les branches se trouvaient près des fils électriques, ce qui a eu pour effet de l'électriser en commençant par la main droite pour aller jusqu'à l'extrémité de sa jambe gauche, entraînant des blessures importantes.

Il prend une action en dommages-intérêts contre son collègue qui lui avait demandé ce service.

QUESTIONS:

Pensez-vous le propriétaire des arbres responsable de cet accident?

DÉCISION:

L'action fut accueillie en partie.

MOTIFS:

La personne qui s'est blessée n'était pas un employé momentané car les deux collègues étaient profanes en matière d'électricité et le travail s'est effectué de concert. Les deux parties devaient en l'espèce connaître le danger auquel elles s'exposaient. Elles ont toutes deux accepté les risques et doivent être tenues responsables à parts égales. Le propriétaire a commis une faute en demandant à son voisin d'abattre un arbre situé près d'un fil électrique. Il devait d'abord s'enquérir du danger que représentait une telle opération. La personne blessée a été aussi imprudente. Elle devait elle-même refuser d'accomplir un travail manifestement dangereux.

Le total des dommages subis s'élève à 50 000\$, le juge accorde la moitié.

Micheline Plante, avocate
Centre Communautaire Juridique de l'Estrie
(819) 563-6122

Pour nous, la solidarité de peuple à peuple est le meilleur moyen d'en finir avec cet embargo.

Cette campagne menée par notre comité est appuyée par:

Le Carrefour de solidarité internationale, La pastorale sociale du diocèse, La pastorale du CÉGEP de Sherbrooke, Le groupe de stagiaires en Amérique Centrale du CÉGEP de Sherbrooke, Le syndicat des enseignants (es) et Le syndicat du personnel de soutien du CÉGEP de Sherbrooke et Développement et paix.

Pour plus d'information, contacter Yves Lawler au 565-8237.



Imprimerie sherbrooke inc.

642, rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC J1H 1Y9
Tél.: 819-562-8472 • Fax: 819-822-2824

- Impressions de tous genres
- Photocopies noir et blanc et couleur

Face à la place Belvédère!

International

L'éducation au Nicaragua

LA CLOCHE NE SONNERA PLUS POUR 200 000 ÉLÈVES

Au Québec, les politiques néo-libérales ont causé des reculs dans le domaine de l'éducation, hausse des frais de scolarité, gel de salaires, réforme des cégeps, etc. Quoique de même nature, les reculs subis au Nicaragua sont bien plus alarmants. Pour bien comprendre ce qui se passe en matière d'éducation au Nicaragua, gardons en tête quelques données socio-économiques. Avec 70% de chômage et de sous-emploi dans la partie Ouest et plus de 90% sur la côte Atlantique, le salaire mensuel moyen est de 200 cordobas, soit 40 dollars canadiens. En considérant que le panier de base mensuel pour six personnes est le double du salaire moyen, on comprend que l'éducation devient un luxe. Les sandinistes eux avaient réussi, et ce, malgré l'embargo et les activités paramilitaires de la contra, à baisser le taux d'analphabétisme de 56% en 1980 à 12,5 en 1990. Ce taux frise maintenant les 40%.

Environ 2000 000 enfants nicaraguayens de 7 à 12 ans ne vont pas à l'école. De plus, 70% de tous les enfants du primaire doublent ou décrochent définitivement. Selon l'Unesco, il existe au secondaire 36% de décrocheurs. Pour chaque 100 enfants en première année, seulement 23 se rendent en sixième.

Frais de scolarité au primaire et au secondaire

Le gouvernement néo-libéral de Violetta B. De Chamorro s'attaque de plusieurs façons à l'éducation. Il a imposé des frais de scolarité au niveau primaire et secondaire et privatisé de nombreuses écoles. Sur 18 000 employés en

1991, 5 500 enseignants et éducateurs ont été mis à pied. Le gouvernement a créé ses propres syndicats pendant qu'il congédiait 82 chefs syndicaux. De plus, les manuels sont vendus et proviennent maintenant de l'étranger au lieu d'être écrits par des groupes de travail en collaboration avec l'Unesco comme auparavant. De cette manière, le gouvernement a relégué aux oubliettes la révolution sandiniste et ses acquis. Le ministre de l'éducation, Humberto Belli, de connivence avec l'archevêque Obando y Bravo, propose que l'école redevienne religieuse comme avant 1873, éliminant ainsi l'éducation sexuelle des programmes tout en augmentant l'influence de l'Église catholique.



Photo: Alexandre Chouinard, D'une Amérique à l'autre, septembre 1994.

Trois ans de régime néo-libéral

Selon le secrétaire départemental d'Anden de Managua, les raisons du peu de résistance face au démantèlement de l'éducation sont dues à la désorganisation des professeurs et de la société nicaraguayenne qui a perdu sa capacité à se mobiliser après trois ans de régime néo-libéral. Anden, malgré tout, ne perd pas

espoir. Ce syndicat, fondé en 1977, s'est donné un plan d'action pour les quatre prochaines années. Il cherche toujours à offrir aux enseignants des bourses d'études et des ateliers de perfectionnement en plus de garder les six à huit bibliothèques publiques qu'il possède en région, tout comme les deux garderies et les deux écoles de dactylographie. Anden compte également sur la solidarité internationale comme la majorité

des ONG nicaraguayennes pour continuer son travail. C'est ainsi qu'Outil de Paix qu'a fait d'ANDEN son nouveau partenaire qui distribuera son matériel maintenant axé uniquement sur le domaine scolaire.

Éric Girard

tiré de: "D'une Amérique à l'autre", septembre 1994, no 1, p.3.

Du 11 au 18 novembre 1994

SEMAINE INTERCULTURELLE NATIONALE

Pour mieux vivre ensemble, il faut d'abord prendre le temps de tisser des liens entre les Québécois et les Québécoises de toutes les origines et saisir les occasions de se rencontrer et d'échanger.

En relevant ce déficit collectif, le Québec favorise la participation dynamique de tous et enrichit son patrimoine commun.

UN PROJET COLLECTIF

La Semaine interculturelle nationale appartient à tous les Québécois et Québécoises de toutes les régions et de tous les domaines d'activités: santé, services sociaux, éducation, municipalités, culture, affaires,

communications, etc. Même individuellement, à la maison ou au travail, les occasions de faire connaissance sont multiples.

Tous les projets sont valables, qu'ils soient simples ou de grande envergure. Ils peuvent s'adresser au grand public ou à un auditoire plus restreint: partenaires, employés, amis ou voisins. Au niveau provincial plusieurs activités interculturelles sont prévues à travers plusieurs villes du Québec. Au niveau régional, entre autres, l'Association interculturelle de l'Université de Sherbrooke organise diverses activités de rencontres et d'échanges. En voici un résumé.

Activités organisées par l'Association interculturelle de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre de la Semaine interculturelle nationale

Vendredi, 11 novembre 1994, à 18 heures	Lundi, 14 novembre 1994	Mardi 15 novembre 1994 à 12 heures
Cafétéria Albert Leblanc (Faculté de droit), Université de Sherbrooke	Salon des professeurs de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, salle A4-174 (demi-finale, de 17h00 à 18h30) et Centre d'exposition Léon Marcotte, rue Frontenac, entrée 222 (demi-finale, de 17h00 à 18h30, et finale, de 19h00 à 20h30)	Salon des professeurs de la Faculté des lettres et sciences humaines, local A4-174
SOIRÉE DU MAGHREB Spectacle de baladi, danse traditionnelle arabe, présenté par la troupe l'Ascen-Dance, suivi d'une soirée-dansante sur la musique Rai, musique algérienne moderne	CONCOURS CHARIVARI INTERCULTUREL Projet original visant à faciliter les échanges interculturels par l'organisation d'un projet commun d'utilisation de jeux de mots, organisé par l'Association interculturelle de l'Université de Sherbrooke et la Communauté haïtienne de l'Estrie	CONFÉRENCE-MIDI INTERCULTUREL Thème: L'intégration des étudiants étrangers dans les universités québécoises Conférencier: Bernard Vadnais, membre du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRAR) de Montréal.
Prix d'entrée: membres de l'Association: 5,00\$ et 8,00\$ pour les non-membres	Prix d'entrée: gratuit Plusieurs prix à gagner	Prix d'entrée: gratuit Café et beignets servis
Information et réservations: 562-7780 ou 821-7668	Information et inscriptions: 821-4672 ou 821-7668	Information: 821-4276 et 821-7668

LES POÈTES DE LA RELÈVE S'EXPRIMENT

Place à la relève des poètes, connus ou méconnus, écrasés par une masse médiatique commerciale et puissante. Dans un atmosphère champêtre, inspirant et chaleureux, des gens de tous âges et de tous les milieux viennent s'exprimer en lisant ou récitant de vive voix leurs œuvres poétiques provenant d'un passé lointain ou qui racontent un présent si proche, si enthousiaste.

"Il faut faire connaître leur talent, sortir des boules à mites leurs œuvres écrites parfois depuis longtemps. Ces soirées-poésie permettent d'exorciser et d'exprimer des sentiments, des émotions vécues et mises sur papier. Elles permettent aussi

aux gens de faire connaître leurs pensées, leur style d'écriture, d'exprimer leurs révoltes, leurs idéaux, leurs passions.", explique Yannick Piché, poète et organisateur des soirées-poésie.

Jusqu'à présent, il y eut trois soirées-poésie, dont deux se déroulèrent au Café Pierre-Jean-Jacques, situé sur la rue Montréal, et une au Centre communautaire, sur la rue Laurier. Les trois furent un succès. L'on constatait une grande ouverture d'esprit face aux différents courants d'idées et de style. Des musiciens (violonistes, violoncellistes et chansonniers-guitaristes) ainsi qu'un peintre en direct étaient au

rendez-vous.

Ce regroupement, cette union d'artistes devient un lieu central d'expression artistique où les idées, les styles et les différentes cultures et formes d'art se fusionnent.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La prochaine rencontre de poètes et d'artistes aura lieu le 4 novembre, à la taverne Magog, au 256 Dufferin, à Sherbrooke. La contribution pour cet événement est volontaire.

À long terme, Yannick aimerait inviter différents peintres pour les futures soirées, abstraits, naïfs ou autres, des sculpteurs aussi. L'animation se ferait de façon originale en projetant par exemple, un film noir et blanc au début du XXe siècle, accompagnés de la lecture de poètes, alternés par les mélodies et les chants des musiciens.

QUELQUES MOTS SUR LA RÉVOLUTION DANS L'ART

"Selon moi, la révolution dans l'art n'est pas toujours une évolution. Parfois, cela peut être une régression. Pourquoi de-

vons-nous toujours révolutionner quelque chose et évoluer vers quelque chose d'inédit, de nouveau, d'original et d'insolite? Dans le classicisme et le romantisme, il y avait en poésie un certain rythme étudié, un contenu et un contenant inhérent à un certain paroxysme. La poésie contemporaine et l'art actuel, c'est bien, mais je crois qu'ils doivent avoir des qualités rythmiques et complémentaires qui deviennent frénétiques, qui élèvent l'âme.", décrit Yannick.

LA SURVIE DE L'ART ET DE LA POÉSIE DANS CETTE SOCIÉTÉ MODERNE

L'art en général est devenu rentable, commercialisé. Toute forme d'expression, qu'elle soit artistique ou littéraire, est transformée en un produit qui rapporte. Nous vivons dans une société qui nous incite à refouler nos émotions, nos visions profondes de la vie, nos sentiments aussi. Les soirées-poésie sont le lieu et l'occasion idéale de sortir nos poèmes qui dénotent nos sentiments face à cette réalité", explique Yannick. Elles permettent également aux poètes et aux artistes de la relève de s'exprimer et de faire

connaître leurs œuvres.

Enfin, il termine cet entretien avec humour et passion en disant: "Je ne serai heureux que lorsque les matchs de hockey seront commentés en alexandrin. Je pourrai ensuite m'endormir pour l'éternité."

Maryse Dumont

CARDINAL ET SES BEDOS.

Un son distinctif aux paroles satiriques

Le 10 septembre dernier, au bar le Magog, le groupe montréalais *Cardinal et ses bedos* nous présentait un spectacle intitulé "Levé de bon matin...". Un moment rempli d'enthousiasme et de rythme. Cette formation, qui vit le jour en 1992 composée de Daniel Rainville (guitare, basse), Alain Fugère (guitare, accordéon), Louis-Simon Héту (basse), Alain Girard (percussions) et Stéphane Courtois (batterie) réussissent admirablement bien à inclure la profondeur des récits originaux dans le son et la parole.

UN PREMIER ALBUM

Le 16 mars 1994, le groupe lance leur premier album intitulé "Levé de bon matin", qui regroupe une vingtaine de chansons écrites par Denis Cardinal. Ses textes dénotent une poésie à la fois naïve et satirique. Des pièces comme "Lettres à Vinci" et "Au bal des bombes" reflètent bien cette tendance. Le groupe dénonce entre autres l'injustice et la pauvreté. À travers différents styles et rythmes musicaux tels que le rock, blues, country et ethnique, les chansons racontent diverses situations politiques et sociales. La musique, composée par Denis Cardinal, Alain Fugère et Daniel Rainville appuie et complète les textes ainsi que les thèmes exploités dans leur premier album.

UN SPECTACLE AU CONCEPT INNOVATEUR

Au début du spectacle de *Cardinal et ses bedos* et à l'entracte, l'on proposait au public un jeu d'information innovateur, le *Lotto Thém 5/37*. Le jeu consistait à faire connaître davantage cinq documents de référence soutenant le développement de réflexions sociales et de justice, par le biais d'une animation inter-active, composée de 37 thèmes. Des documents comme La Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et La loi sur la Sécurité du Revenu (1989) ont inspiré le groupe Info-Vision à réaliser ce jeu-questionnaire informatif offrant de petits prix en argent.

Enfin, cet événement-spectacle permet au public d'apprécier et de découvrir des jeunes artistes de talent tout en approfondissant leurs connaissances dans le domaine de la justice sociale.

Maryse Dumont

LES JEUX DE L'ESPRIT

Une image vaut une phrase!

Le monde du sport a donné naissance à plusieurs expressions populaires. Certaines de ces expressions sont aujourd'hui utilisées pour décrire des situations qui n'ont pas de rapport avec le sport. Ainsi, une personne malchanceuse peut s'exclamer: « La rondelle ne roulait pas pour moi! ».

Trouve l'expression qui correspond à chacune de ces illustrations.



- Réponse :
- 1- Kim et Van se renvoient la balle. (Ils discutent avec animation.)
 - 2- Robert saisi la balle au bond. (Il profite d'une occasion favorable.)
 - 3- Nadia nage à contre-courant. (Elle agit de façon différente de la majorité.)
 - 4- Ce politicien patine devant les journalistes. (Il répond de façon vague à leurs questions.)
 - 5- Caroline lance une flèche à Simon. (Elle lui dit quelque chose qui le choque.)

Hugo Calderon, artiste-peintre.

DES FONDS MARINS AUX FONDS URBAINS

Né en Colombie, avec sa famille, ils décident de vivre au Québec alors qu'il a 7 ans. Il s'adapte rapidement à la vie et à la culture québécoise. Le dessin le passionne. À l'âge de 11 ans, il copie des B.D. Au secondaire, il suit des cours d'aquarelle et pratique dans cet apprentissage le dessin d'observation où chacun apprend à copier des oeuvres de grands maîtres.

Plus tard, il fait ses études en arts plastiques. Dans cette même période, il a une forte passion pour l'eau et les profondeurs. Il pratique la plongée sous-marine. En plus de constituer un excellent exercice physique et de garder un moral en santé, il confère à l'eau l'idée de l'espace-profondeur, qui nous porte à plusieurs dimensions. "On peut même y voir le ciel", dit-il. Il se rendra plus tard jusqu'en Asie afin d'explorer les fonds marins lesquels il s'inspirera des couleurs et de l'espace pour ses prochaines peintures.

Asie: un monde culturel à part

Ainsi, à l'âge de 20 ans, après ses études collégiales, il voyage en Asie. Il visite, entre autres, Hong Kong, Tokyo, Séoul et Pékin. Ces voyages l'amènent à une ouverture nouvelle sur une autre forme d'art. "Leur façon de créer une oeuvre est bien différente d'ici", dit-il. Ils possèdent une fidélité traditionnelle dans leur façon de peindre. Tout là-bas est différent: les paysages, les arbres, les villes où la hauteur, l'étroitesse et la multitude des buildings caractérisent bien la culture et la vision asiatique, les moeurs et l'habillement. Ils peignent souvent à partir de ces thèmes. La calligraphie constitue également un art pour eux". L'art contemporain et moderne est-il

exploré en Asie? "En art contemporain, il existe certains peintres au Japon qui s'orientent vers le modernisme en n'oubliant pas la fidélité traditionnelle artistique de leurs ancêtres."

Cette magnifique expérience de l'Asie l'amena à s'interroger et à mieux comprendre la vie, la société de consommation et la liberté.

Il effectua un retour aux études, et fit son certificat d'expression artistique à l'Université de Sherbrooke. Par la suite, il entreprit des études en arts plastiques et en histoire de l'art à l'Université Bishop's.

Bien que cet apprentissage lui apporta une technique approfondie sur la création d'oeuvres d'art, il s'inscrit à l'Université Concordia en Design. Ici, la méthode de travail s'applique sur la structure, le design industriel et environnemental. Par exemple, l'on développait, à partir d'une idée précise et concrète la double-fonction d'un objet quotidien, tel qu'une chaise, une table... Ainsi, l'on mettait l'accent sur l'imagination en dépassant les limites d'utilisation d'objets dans la vie quotidienne.

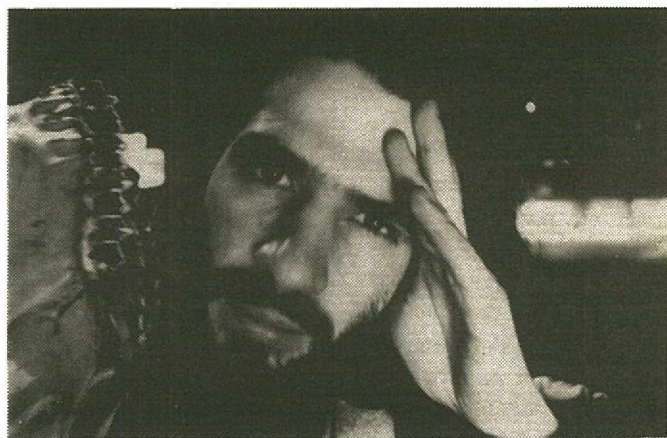
Objets récupérés: du figuratif à l'abstrait

En 92, il termine ses études et s'oriente vers la liberté du trait et du dessin que n'offre pas le design. Sa démarche personnelle s'appuie sur l'environnement, les objets récupérés, les brosses à dents usagées, bref, tout ce que les gens jettent et qu'ils ne trouvent plus beau ou plus bon. Il créa des sculptures à partir d'objets trouvés et recyclés. "Ces objets ont une histoire, du vécu", dit-il. "Ils possèdent une esthétique en fonction de ce vécu, ce qui en fait toute leur beauté, la beauté au sens propre du terme n'étant pas ce

qu'on nous a toujours enseigné..."

Il désire apporter un message d'espoir à travers la beauté naturelle des choses. Il s'intéresse à la folie du monde de consommation, aux problèmes de pollution, la dégénérescence de la nature et, paradoxalement, l'insouciance des gens malgré les nombreux avertissements des environnementalistes.

Ainsi, il passe, au début de la vingtaine, du figuratif à l'abstrait. Encore là, il veut faire "travailler" l'imaginaire des gens, et leur sens créatif. "Chacun possède un certain don artistique en lui, qui provient de l'enfance", dit-il. Il invite donc, par le biais de l'art abstrait par exemple, à développer le côté imaginaire des gens et à créer leurs propres oeuvres d'art, plutôt que d'acheter, par exemple, des reproductions de grands maîtres laminés ou en posters. "C'est presque sacré de faire ça", dit-il. "D'autant plus qu'au temps où vivaient ces artistes, ils étaient très peu reconnus ou appréciés. Souvent, l'on se moquait de leurs créations. Presque 100 ans plus tard, on vénère maintenant leurs oeuvres, mais ils sont morts. Les compagnies de reproductions d'oeuvres d'art et de laminage font fortune. Personnellement, je crois qu'il faut toujours créer, comprendre les artistes d'aujourd'hui qui font de l'art actuel, qui représente bien le monde dans lequel on vit. Certains sont plus engagés que d'autres, mais il est sûr que l'on doit au moins observer et essayer de comprendre leurs créations, et surtout, ne pas avoir peur d'en faire soi-même, plutôt que de continuer à faire vivre le mythe de l'artiste mécompris durant sa vie, et reconnu après sa mort."



Autoportrait, 1990.

Images, médias et art

Également, lorsque l'on attribue des problèmes sociaux à la présence d'une autre race dans un monde occidental (type d'attribution souvent présentée à la télé lors des bulletins de nouvelles), lorsque l'industrie de la vidéo nous montre par des clips des images rappelant les problèmes sociaux tels que le sida, la violence et l'homosexualité, cela le touche profondément, et il s'interroge sur le fait que ces images tristes et sans espoir que nous montre entre autres la télé semblent presque devenir "normales" aux yeux des gens. "À force de les voir trop souvent et de la façon qu'elles nous sont présentées, cela provoque l'indifférence et voire même l'acceptation chez les gens", dit-il. "Dans tout cela, l'art est oublié. Le vrai art. Car celui que l'on connaît le plus, qui s'oriente particulièrement vers le commercial, provient d'une technique précise à produire des images qui se vendront facilement. Alors que l'artiste, l'authentique créateur d'images et d'idées, est loin d'être un simple technicien d'images qui rapportent. Il veut créer sans vouloir faire néces-

sairement de l'argent.", explique-t-il. "L'artiste d'aujourd'hui vit donc un dilemme. Il doit choisir entre 2 moyens d'expression: la répétition ou l'innovation, le faux ou le vrai, le commercial ou l'anti-conformisme, l'argent ou le pur plaisir de créer une image, un message..."

Pour terminer, je lui pose des questions sur le processus créatif et la fin de production d'une oeuvre. L'artiste répond: "La temporalité d'une oeuvre est importante. Selon les médiums utilisés, elle peut durer une semaine ou cent ans. Le processus de création entre en jeu. Que l'origine de l'oeuvre provienne d'un modèle réel ou imaginé, cela importe peu. L'artiste transpose sur toile l'image d'un monde réel ou imaginaire. De façon spontanée ou méticuleuse, une vision propre au créateur naîtra progressivement sur toile. Instinctivement, il décide de s'arrêter au moment où il connaît une profonde satisfaction, où il comprend l'oeuvre. Le processus créatif prend fin. L'artiste vient de composer un tableau, qui devient sa signature."

Maryse Dumont

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

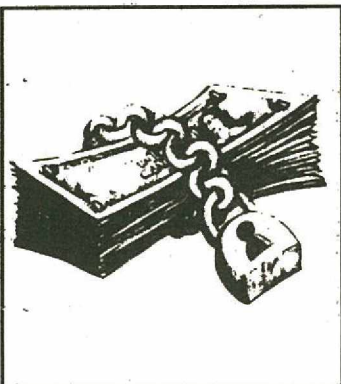
Abonnement régulier... 15 \$
Institutions, organismes... 20 \$
Note: le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



Le financement des groupes populaires

Recherchons équi-piers et équi-pières

Pour faire : rédaction, enquêtes, photos, montage, un peu de tout quoi !

Les artistes (de la photo, dessin, B.D., écriture, sont invité-e-s à nous faire parvenir leurs créations.

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre pour s'activer dans le quartier...

Contactez-nous ! **821-2270**